



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de Welcome Salon de Provence

(Réseau d'hospitalité pour des demandeurs d'asile dans la région de Salon de Provence) », en abrégé « Welcome Salon », dont le siège est fixé à la Maison de la Vie Associative « Michel Reitz », 55 rue André-Marie Ampère, 13300 Salon de Provence

AG tenue le vingt-deux mars deux mille dix-neuf à la Maison des Associations, 55 rue André Marie Ampère, à Salon de Provence à 18heure, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire.

Les deux Co-Présidentes Michèle Fraysse et Anne Richaud déclarent la séance ouverte.

L'AG statue à la majorité simple des membres présents ou représentés et peut valablement délibérer si la moitié de ses membres est présente ou représentée. Cinquante-sept adhérents étaient présents, huit personnes se sont fait représentées (les pouvoirs sont annexés au présent PV).

Invités : le député JM Zulesi s'est fait représenter également par M Henry Isouard et M Montagnon.

L'assemblée remercie le collectif de l'hôpital de Salon de Provence qui met tout en œuvre afin de faciliter l'accès aux soins aux demandeurs d'asile et SDF.

Les Co-Présidentes rappellent l'ordre du jour :

- 1) Rapport moral et d'activités 2018 et projets 2019 + approbation
- 2) Rapport financier 2018 et budget 2019 + approbation
- 3) Appel à Cotisations 2019
- 4) Questions diverses

La présentation est annexée au présent procès-verbal. L'ensemble des documents est envoyé par email aux adhérents de Welcome Salon.

Il a été fait lecture du rapport moral et du rapport financier.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

- Regret qu'aucune subvention ne soit allouée par la Mairie de Salon de Provence
- Intervention d'une représentante d'AGIR (association du Pays d'Aix ayant des activités similaires à celles de Welcome Salon), déplorant le manque de moyens de Welcome Salon
- Camil Bennouioua propose d'animer un atelier informatique pour les demandeurs d'asiles accueillis sur Salon, proposition adoptée unanimement.

A l'issue du débat entre les membres, les Co-Présidentes de séance ont mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Résolution 1 : Rapport moral et financier

L'assemblée générale adopte la délibération à l'unanimité.

Résolution 2 : Approbation du budget

L'assemblée générale approuve le budget à l'unanimité

Cotisations : Cinquante-six personnes ont réglé leurs adhésions lors de l'AG, ces adhésions ont été reportées sur le cahier prévu à cet effet (Liste Excel en pj).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heures.

Les deux Co-Présidentes de séance :

Michèle Fraysse



Anne Richaud



Et la Secrétaire de séance, Evelyne Picard

